SAINT - SEVERIN

INFORMATIONS

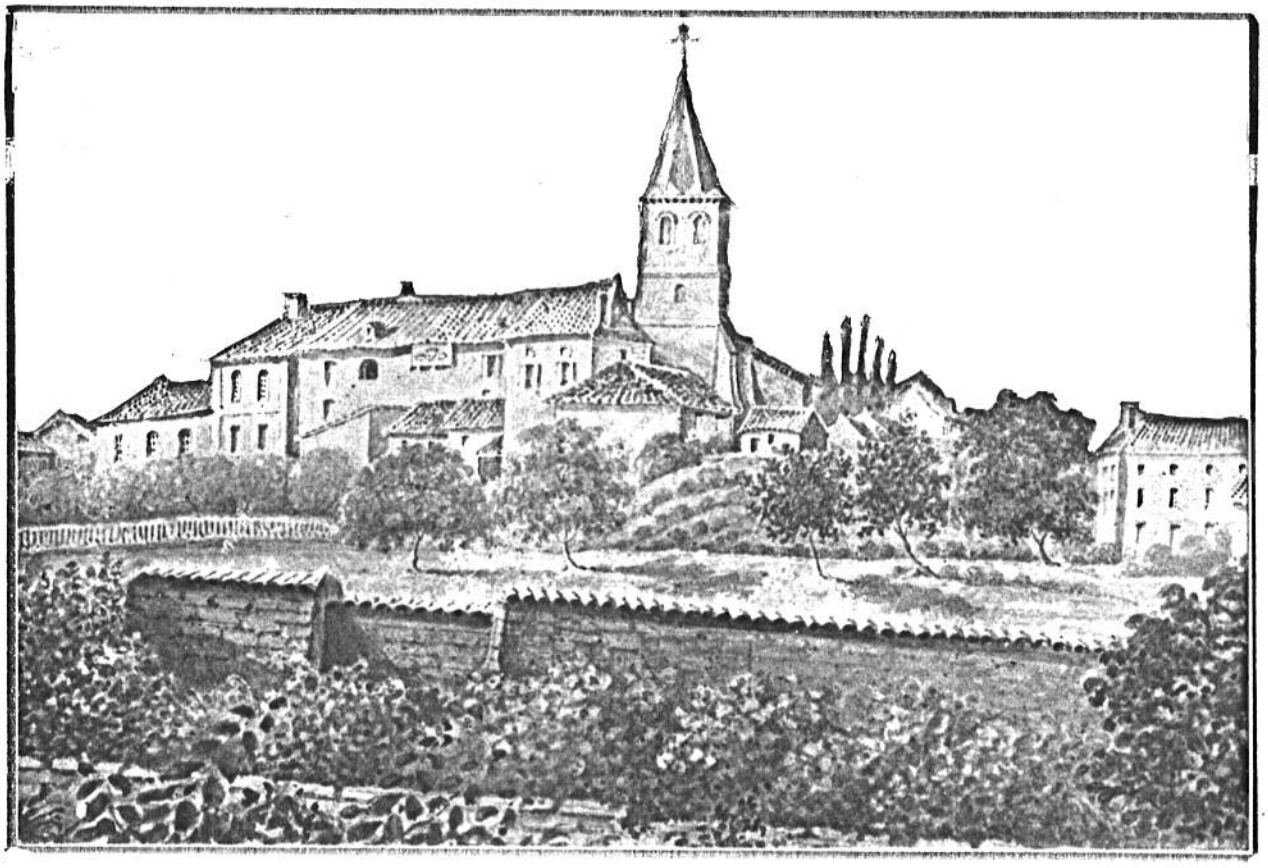

LE CHÂTEAU de SAINT-SÉVERIN et son PRÉ CLÔTURÉ avant le tracé de la Route de RIBÉRAC à travers la cour intérieure. On reconnaît à droite le COUVENT.

(Croquis exécuté vers 1840)-

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS

Parution mensuelle
Editeur responsable : Mairie de ST SEVERIN
Président : Monsieur Robert BUREAU, Maire.
Rédacteur : Secrétariat de Mairie
Déclaration de dépôt légal enregistrée à la Préfecture de la Charente sous le n° 445.

ETAT - CIVIL

: La cigogne, animal besogneux, travaille sans relâche à l'augmentation du taux des naissances, c'est bien connu. C'est ainsi, que par inadvertance, l'une d'elles a largué un nouveau bébé au foyer de notre Percepteur Monsieur BOUDOU et de son épouse. Après François et Hélène, c'est en effet un petit Martin qu'elle a déposé à BARBEZIEUX le 23 mai.
Tous nos voeux de bonne santé au futur rugbyman et à sa maman, nos félicitations au papa (et pitié pour les cigognes).

Mariage :
Néant
Décès :

VIE SCOLAIRE

DONS à la cantine :

Tout pour la soupe : Mr COUTHOUIS a donné du poireau et une citrouille, Mr MARTIN des pommes de terre.
Lucile DANIAS et l'hôtel ANDRIEUX ont quant à eux, pensé au dessert en offrant respectivement des pots de compote et des fraises.
Nos petits rationnaires sont sans nul doute, et grâce à vous, les mieux nourris du canton. Merci infiniment à tous !

Classe de PRINTEMPS ST LARY :

Ils sont partis ce mercredi matin frisquet, les CM1 CM2 ! Et pendant que les mamans se morfondent, ils sont en train de s'éclater au bon air de la montagne.
Le 14 juin, ils seront de retour, des souvenirs plein la tête...

Une réunion du Conseil Municipal a eu lieu le mercredi 1er juin à 20 H. 30, a laquelle assistaient tous les conseillers municipaux, excepté Mme TAUPY, excusée.

Il n'est pas possible matériellement de faire le compte-rendu détaillé des sujets traités. Vous les trouverez donc énumérés et succinctement commentés ci-dessous, certaines précisions seront apportées dans le prochain bulletin.

- étude d'un devis pour entretien des THUYAS au stade : Le C.M. décide de revoir J.F. OSSARD, chargé de ce travail.

- location immeuble GAY ;

En raison de sa vétusté, ce logement ne sera pas reloué avant d'être réparé.

- Augmentation des tarifs au camping :

Les tarifs actuels seront augmentés de 2 F. ce qui les porte à :

- adulte : 7 F.
- enfant : 5 F.
- véhicule 5 F. à compter du 1er juin 1988
- emplacT: 5 F.
- bT élec: 8 F.

- Danger de circulation village François du Moulin :

Le C.M. décide l'installation d'un panneau "DANGER-RALENTIR".

- Panneaux de village :

Certains villages ne sont pas indiqués par des panneaux, ou les panneaux existants sont en très mauvais état.
Le Conseil Municipal demande à la population de bien vouloir signaler à la Mairie les panneaux manquants ou détériorés.

- Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat :

Cette opération consiste à donner des aides aux personnes remplissant certaines conditions de ressources, afin d'améliorer l'habitat rural et de maintenir l'équilibre des villages.
La participation de la commune à ce projet étudié dans le cadre du SIVOM SUD-CHARENTE sera de 2 223 F. la première année, plus 7 410 F. les 3 années suivantes.
Afin d'étudier le plus justement possible l'application de cette opération au niveau de notre commune, les personnes susceptibles d'entreprendre des travaux de rénovation à leur habitation principale, voudront bien le signaler d'ores et déjà à la Mairie.

- Evacuation des eaux pluviales du VILLAGE de RETRAITE :

Le plan, et vraisemblablement le coût de cette réalisation, seront communiqués dans le prochain bulletin.
Les travaux vont être entrepris très rapidement afin d'endiguer les nuisances supportées par les propriétaires riverains.

Diverses INFORMATIONS, sont également portées à la connaissance du C.M.:

- Monsieur le Préfet a accepté une prolongation exceptionnelle de 6 mois des 2 stages T.U.C., Hervé NADAUD terminera le 30.11.88, Jean-Paul CLEMENT, le 14.10.88.

- Suite à notre demande d'installation d'un distributeur de billets au Crédit Agricole de ST SEVERIN, la Caisse Régionale à SOYAUX décide d'étudier cette éventualité.

Presbytère : La consultation des entreprises pour les travaux au Presbytère va commencer sous peu. L'emprunt de 180 000 F. décidé pour cette opération sera accordé dès la réception de l'arrêté de subvention.

- ATELIER-RELAIS :Après 3 demandes infructueuses, l'atelier-relais est de nouveau à louer... ACCEPTONS TOUTES SUGGESTIONS...

J.S.S.S. : FOOTBALL

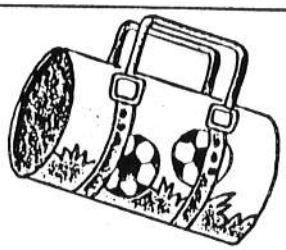

DINER DANSANT

Merci à tous les participants et à toutes les bonnes volontés qui ont permis la réalisation de cette soirée.
A l'année prochaine !

VICTOIRES

— Bravo aux pupilles qui ont pulvérisé ST MICHEL D'ENTRAYGUES le samedi 28 mai à ST SEVERIN en finale de la coupe ! Victoire copieusement arrosée ... au jus de fruits comme il se doit !

Tous les encouragements pour cette relève prometteuse et merci à son"paternel" entraîneur Hervé GAY, pour son dévouement.

— A la veille de ses 33 ans, Alain DURU a voulu prouvé, après plusieurs années d'interruption, qu'à cet âge-là, on n'est pas complétement "pourri"... alors, il a rechaussé les crampons pour jouer la coupe avec ses copains (et frangins) de la réserve... Bonjour les dégâts ! AUBETERRE, humiliée5 fois, n'en est pas encore revenue !! ST SEVERIN remporte la coupe. Hip,hip ! hourra !

RAPPEL

Le 5 juin COUPE du SOUVENIR (en allant voter, faites donc un détour par le stade).

assemblée générale du foot
11 juin-18 h.30-salle du stade-

JOUEURS, SYMPATHISANTS(ES), SUPPORTERS, sont CONVOQUES(EES) et ATTENDUS(ES) NOMBREUX(SES).

KARATE

Ils s'accrochent nos jeunes Karaté.ka et les résultats sont là pour le prouver...
En ligue POITOU-CHARENTES, au critérium des Enfants, du 8 mai à ANGOULEME, sur plus de 160 enfants inscrits :

- dans la catégorie poussins filles de + 28 kg
  Natacha BOCQUIER (rue des Sources) s'est classée 3eme.
- dans la catégorie poussins garçons de 24 à 28 kg
  Cédric LOUSTALOT s'est classé 3eme.
- dans la catégorie pupilles filles de 36 à 40 kg
  Stéphanie BONHOMME de Montmoreau (K.C. ST SEVERIN) s'est classée 1ere.
- dans la catégorie pupilles garçons de 36 à 40 kg
  Romuald HISPIWAC s'est classé 2eme.
  Jérôme RAYMOND (place du Marché) s'est classé 2eme.

Les copains vont y regarder à deux fois avant de les attaquer.

Félicitations à tous ces jeunes et à leur professeur et merci de promouvoir notre commune en dehors de ses frontières.

Comité de Jumelage

- 4 -

15 ans de jumelage entre St Séverin-Condroz et St Séverin-Charente

58 condrusiens au pays du pineau et de la « cagouille »

Il y a quinze ans était signé l'acte de jumelage consacrant l'amitié entre deux villages portant le même nom : St-Séverin, l'un étant situé en Condroz et l'autre, en Charente (France), à une petite centaine de kilomètres d'Angoulème. Pareil évènement était bien entendu digne de festivités, et c'est pourquoi mercredi dernier, 58 Condrusiens ont pris la route de St Séverin-en-Charente, pays du pineau et village dont l'emblême est la « cagouille », soit l'escargot. Avec la ferme intention de sceller à nouveau un nouveau pacte d'amitié pour de nombreuses années. Ce qui fut fait, et bien fait, même si le soleil s'était plutôt fait boudeur dans cette région de France, pendant le séjour des « p'tits belges ».

C'est hélas sous une brume humide que les visiteurs sont arrivés en terres charentaises après 11h de route. Comme à l'accoutumée, le petit déjeuner fut pris à une quinzaine de kilomètres de St-Séverin, soit à Mont Moreau où le maire M. Bureau, accompagné de plusieurs conseillers, vint accueillir ses amis du Nord parmi lesquels figuraient le bourgmestre nandrinois M. Polet, l'échevin M. Marchand, le conseiller communal M. Lallemand ; Mme Hastire, conseiller au C.P.A.S., et M. Dubois, Garde-Champêtre. Cette bruine se transforma même en une fine pluie pour l'entrée des Belges dans le village charentais. Heureusement, le spectacle proposé de tous bords put éclipser ces aléas météorologiques. Les Condrusiens avaient en effet tous revêtu les costumes de Tchantchès et Nanesse, entrant en cortège dans un village fleuri de toutes parts, et dont l'entrée avait été parée d'un décor de type moyen-âgeux. C'est là que deux petits Français ont remis symboliquement au président du Comité de Jumelage belge, M. Hubert Balthazar, les clés du village charentais. Cet accueil fut suivi du traditionnel verre de l'amitié à la salle des fêtes, chacun s'en allant ensuite déjeuner dans sa famille « jumelle », et de se détendre en compagnie des amis.

L'arbre des 15 ans

La journée de vendredi débuta par une messe célébrée par l'abbé Papilleau, curé de St Séverin. Ensuite, un cortège se forma pour se diriger vers le parc de la mairie où fut planté un cèdre vert, l'arbre du 15e anniversaire. L'heure vint alors de rendre hommage aux morts des deux guerres, ce pourquoi le cortège se rendit au monument, précédé par M. Robert, membre de la F.N.C.-F.N.A.P.G. de St Séverin-en-Condroz, qui portait le drapeau de la section. MM. Polet et Bureau y ont déposé une gerbe.

La partie académique de cet anniversaire se déroula ensuite en la salle des fêtes, où M. Bureau, maire du village, rappela que le jumelage entre les deux St Séverin constituait un prémice de l'Europe et un symbole de l'union communautaire. M. Polet, bourgmestre de Nandrin, évoqua ensuite l'histoire de ce jumelage ainsi que la charte qui avait scellé l'amitié entre les deux communautés en août 1973. Il souhaita que celle-ci se poursuive encore de très nombreuses années, non sans avoir au préalable évoqué l'histoire de Tchantchès et Nanesse. Le bourgmestre de Nandrin remit à son homologue français une assiette en étain frappée du 15ème anniversaire. Le président du Comité de Jumelage charentais M. Soulard, lança également un appel à la jeunesse, pour qu'elle n'hésite pas à reprendre le flambeau. Il rendit en outre hommage aux promoteurs du jumelage, avant que M. Balthazar ne lui remette aussi une assiette en étain. Quant aux membres du comité français, ils se sont vus offrir des Hoyets représentant Tchantchès et Nanesse. M. Soulard, de son côté, offrit trois cruchons en grès fabriqués par un artiste du village. Chaque Condrusien reçut par ailleurs un porte-clé frappé du 15e anniversaire. Tout le monde signa enfin le livre d'or de la municipalité charentaise.

Match nul !

La journée de vendredi fut clôturée de maîtresse façon, par un dîner dansant avant lequel MM. Polet et Balthazar furent intronisés Chevaliers de la Confrérie du Franc-Pineau. Le menu ? Disons qu'il commença par « un coup derrière la cravate » et se termina par « le poirier » et « le petit nègre et sa compagne ». Et entre ces plats et boissons, le petit vin coula d'autant plus facilement que les bouteilles avaient été décorées du Torai et de la Cagouille.

Le lendemain samedi, une visite de l'usine à papier (sulfuré) locale guidée par le directeur M. Vanberg, précéda le match du 15ème entre deux équipes... mixtes. La rencontre se solda par un ex-aequo (5-5) qui permit aux deux équipes de savourer le champagne dans les coupes ad hoc. La fin du séjour approchait alors à grands pas, ce pourquoi les « jumeaux » se sont-ils retrouvés en famille samedi soir, avant que les Condrusiens ne prennent le chemin du retour le lendemain matin. En se promettant de remettre cela de façon aussi pimpante et agréable à St Séverin-en-Condroz, dans cinq ans. Et en se disant qu'en fin de compte, l'absence du soleil charentais n'avait vraiment rien gâché de la joie des retrouvailles !

Les populations « jumelles » en face de « La Pavencelle », soit la mairie de St Séverin. (Photo VA)

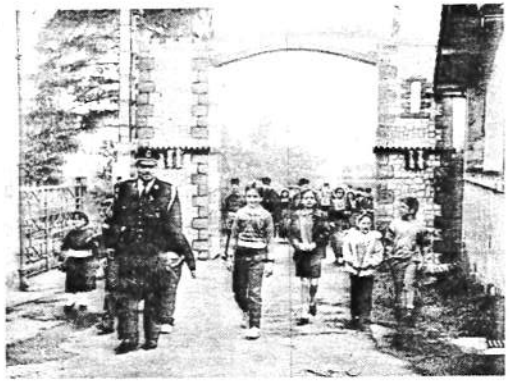

M.Balthazar reçoit symboliquement les clés du village charentais (Photo VA)

La plantation de l'arbre du quinzième anniversaire. De la terre condrusienne l'a accompagné dans son voyage et dans son installation. (Photo VA)

Revêtus des costumes de Tchantchès et Nanesse, les Condrusiens entrent dans St Séverin-en-Charente décoré pour la circonstance. (Photo VA)

Suite à l'assemblée générale du 16 avril 1988, le bureau du club du 3ème âge se compose comme suit :

Président d'honneur	: Monsieur PIERRE-PIERRE Louis
Présidente	: Madame PLANTIVERT
Vice-présidente	: Madame CHAGNAUD
Trésorière	: Madame BIDEAUX
Trésorière adjointe	: Madame MICHELOT
Secrétaire	: Monsieur LEGROS
Secrétaire adjoint	: Monsieur CLAUZURE J.
Animatrices	: Madame MONTRIGNAC et Mademoiselle PERIER.

Madame PLANTIVERT, maintenant à la retraite professionnellement, compte bien se consacrer, entre autres activités, à la vie du Club. Merci Madame la Présidente, nous savions que nous pouvions compter sur vous.

xxxxxxxxxxxxxxxxx

Sortie à "La Jemaye" le mercredi 20 JUILLET

Le prix du repas est de 85 F. par personne. N'hésitez pas à vous faire inscrire avant le 13 juillet auprès de Mme BIDEAUX ou de Mme MONTRIGNAC.

xxxxxxxxxxxxxxxxx

Un concours de boules est organisé au GOND-PONTOUVRE le MERCREDI 15 JUIN.
Les personnes qui voudraient participer doivent contacter Nono DURU ou Jeannot CLAUZURE.

xxxxxxxxxxxxxxxxx

D'ores et déjà, le Club vous informe d'une SORTIE organisée le **21 Septembre 19**

UNE JOURNEE en PENICHE sur la CHARENTE

JOURNEE DE DETENTE AVEC LES ALTERNANCES DU PASSAGE DES ECLUSES.

Promenade Péniche + Repas Champêtre + Goûter et Animation. = 180 F.

Pour plus de détails, se renseigner auprès de Mmes BIDEAUX ou MONTRIGNAC, ou Melle PERIER.
Les personnes désirant participer doivent se faire inscrire impérativement

AVANT LA FIN DU MOIS DE JUIN

~ ~ ~

Dimanche 26 Juin - à partir de 11 h.

journée "portes ouvertes" club du 3e age

Salle des fêtes de St Severin

- divers jeux avec lots de valeur
- vente de travaux d'aiguilles ou crochet
- patisseries maison à emporter ou à déguster sur place
- buvette

COMITE de JUMELAGE :

La coupure de journal ci-jointe, parue dans la presse Belge, est la plus belle des récompenses pour les organisateurs Charentais. Oubliées les fatigues, effacées les nuits blanches devant l'enthousiasme de nos "Jumeaux" . Encore soulignées, la chaleur de l'accueil, la qualité de la réception dans un courrier de Monsieur POLET, Bourgmestre, à Monsieur BUREAU;

ces journées ont été en tout point réussies...

Il n'est pas possible de remercier individuellement toutes les personnes qui y ont contribué, aussi,

VOICI un énorme merci à vous partager !

(Attention ! message secret codé : À D. D. qui n'a pas ménagé sa peine pour monter aux créneaux, un merci tout particulier.)

et N'OUBLIEZ PAS, la fête continue

au Puy d'Ozinon - Le 24 juin - 20 h.

"Chaude" ambiance pour le

FEU DE ST-JEAN

Ne préparez pas votre dîner, vous trouverez tout sur place pour des prix raisonnables.

ASSOCIATION des COMMERCANTS et ARTISANS

Compte-rendu de la réunion du 26 mai 88 :

Etaient présents :

Mr CAPDEBOS - Mr OUZEAU - Mr JANCOU - Mr CHAMBORD - Mr CHARBONNEAUD - Mr GAY J.Paul - Mme THIBAUD - Mme MINORET - Mlle VIRECOULON - Mr ANDRIEUX - Mr HAURY - Mr GAY Hervé - Mme BAGOUET - Mr BEAUDEAU - Mr LOUSTALOT - Mr OSSARD - Mr GARINAUD - Mr LEGER - Mme MERCADE.

Formation du nouveau bureau :

Président	: William LEGER	Trésorier adjoint	: Gérard BEAUDEAU
Vice-président	: Guy HAURY	Secrétaire	: Marie-Joëlle MERCADE
Trésorier	: Hervé GAY	Secrétaire adjoint	: Eliane THIBAUD

Propositions d'animations :

- jeux intervillages dans le bourg ;
- 11 - 12 - 13 - 14 juillet, journées commerciales avec tombola ;
- bal populaire place du château le 14 juillet.
- exposition devant et à l'intérieur de la salle des fêtes, des artisans de ST SEVERIN. Eventuellement exposition artisanat d'art des communes voisines.

ces différentes animations seront developpées dans le prochain bulletin

les 2 - 3 - 4 juillet

FETE LOCALE

vous y retrouverez :

concours de pêche,

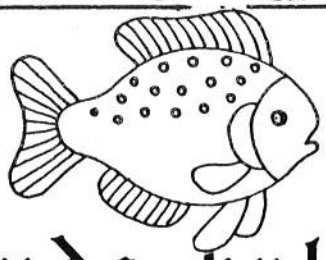

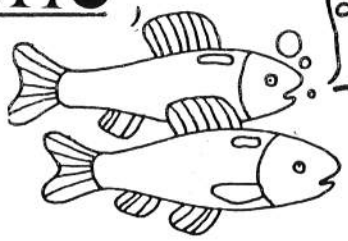

Vous avez lu les copains, faut pas aller dans la Lizonne le 3 juillet

3 grands bals gratuits

la course du lundi après-midi

SUPER feu d'artifice

(si le ciel est avec nous).

les attractions foraines habituelles

SI VOUS NE VOULEZ PAS QUE LA FÊTE MEURT ! VENEZ !

Aide aux Producteurs Spécialisés de viande bovine :

Une aide exceptionnelle sera attribuée aux producteurs spécialisés de viande bovine qui en feront la demande avant le 10 juin 88, à condition qu'ils remplissent les critères suivants :

- Etre bénéficiaire des prestations de l'AMEXA et âgé de moins de 63 ans au 01.01 1988
- Ne pas avoir bénéficié d'une prime de conversion pour abandon de la production laitière en 1987/88
- Tirer plus de 50 % de son chiffre d'affaires de la vente de bovins viande
- Disposer de revenus extérieurs à l'exploitation inférieurs à 10 % des revenus du foyer fiscal.
- Avoir un chiffre d'affaires total d'exploitation inférieur à 500 000 francs.
- Respecter les dispositions départementales en matière d'indentification et de prophylaxie

Joindre obligatoirement un avis d'imposition ou de non-imposition sur les revenus de l'année 86.

Sortie des Pompiers :

Les pompiers de ST SEVERIN sont intervenus 3 fois en avril pour des accidents de la route. En mai, une sortie pour un accident à l'usine du Marchais, et une alerte pour un camion renversé sur la commune de ST PAUL.

Information :

Contrairement à ce que la rumeur publique a pu vous rapporter, Monsieur MEDARD Dominique n'a pas cessé son activité de peinture. Il est toujours à votre service pour les travaux que vous voudrez bien lui confier. Tél. : 45.98.52.45 .

Nouveaux résidants :

Monsieur et Madame PIERQUIN Jean et leurs 4 enfants sont domiciliés depuis la mi-mai, place de la Poste. Ils viennent de MONTIGNAC-le-COQ. Nous leur souhaitons la bienvenue.

Nous rappelons aux personnes qui s'installent sur la commune qu'il est indispensable de le signaler à la Mairie ou à Mr le Maire, ainsi qu'à la poste. Merci de votre coopération.

A.D.M.R. :

Création de "l'aide intermédiaire" dans le cadre de l'A.D.M.R.

Ce mois-ci, nous développons l'aide aux familles ; les aides offertes aux personnes âgées et aux handicapés seront développées dans les prochains bulletins. Pour tout renseignement concernant ces services tél. : 45.98.13.93.

Vous aussi, faites-vous seconder efficacement, chez vous.

Vous êtes mère de famille.

vous restez chez vous, ou vous travaillez à l'extérieur, vous êtes:
- débordée,
- ou enceinte,
- ou malade,
- ou vous devez vous absenter,
- ou votre mari ou vos enfants sont malades...

Vous êtes père, seul avec enfant.

En résumé vous avez un problème, passager ou de longue durée, pour assurer l'entretien de votre maison ou vous occuper de vos enfants...

IL Y A UNE SOLUTION! L'A.D.M.R. NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS AIDER

COMMENT ?

Vous nous contactez immédiatement.
Nous définissons avec vous vos besoins.
Nous recherchons ensemble votre solution.

1

VOUS AVEZ BESOIN D'ÊTRE SECONDÉE RÉGULIÈREMENT ET VOUS REMPLISSEZ LES CONDITIONS POUR BÉNÉFICIER DE L'AIDE FAMILIALE

Nous accomplissons pour vous toutes les formalités de prise en charge financière.
Une travailleuse familiale (ou une aide ménagère) viendra chez vous quelques heures par semaine, pour une durée déterminée avec vous à l'avance.

Son rôle:
- vous aider à assumer vos tâches ménagères
- vous aider à vous occuper de vos enfants.

La travailleuse familiale et l'aide ménagère sont des professionnelles recrutées pour leur compétence, leurs qualités humaines et leur sens de la famille, par les responsables bénévoles de l'A.D.M.R.

Elles vous apportent un soutien efficace et amical au plan pratique comme au plan moral.

QUI PAIERA ?

La Caisse d'Allocations Familiales, la P.M.I. ou Aide Sociale à l'Enfance, ou la Caisse de Mutualité Sociale Agricole. Une participation vous sera demandée en fonction de vos revenus.

2

VOUS AVEZ ENVIE DE VOUS FAIRE SECONDER OCCASIONNELLEMENT. VOUS NE REMPLISSEZ PAS LES CONDITIONS POUR BÉNÉFICIER DE L'AIDE FAMILIALE ?

Notre réponse: LE SERVICE MÉNAGER À DOMICILE.

3

VOUS AVEZ BESOIN D'URGENCE D'UNE PERSONNE DIGNE DE CONFIANCE POUR GARDER VOS ENFANTS LA JOURNÉE OU LE SOIR ?

Notre réponse: LE SERVICE DE GARDE D'ENFANTS A DOMICILE.

Le service de garde et le service ménager sont ouverts à tous sans condition.

Vous bénéficiez:
- de la garantie d'un service organisé,
- d'un personnel compétent.

Vous êtes en règle à tous égards: assurance...

Renseignez-vous vite auprès de votre association ADMR.

L'A.D.M.R. C'EST UNE GARANTIE DE SÉRIEUX ET DE QUALITÉ

IV "LES PAVANCELLES" - DU NOM DE QUELQUES VILLAGES et de QUELQUES HABITANTS du XVIe SIECLE .

a) SAINT-SEVERIN les (de) PAVANCELLES (suite)

S'il faut remonter moins loin, on peut constater qu'au moyen âge, le "voeu du paon" est celui que prononcent autour d'une table servie de la chair délicate d'un paon rôti, quelques personnes décidées à venir à bout d'une grande entreprise. S'agit-il d'achever un vaste et local chantier de défrichement ou la construction d'un canal ? Toutes les énergies sont alors mobilisées et c'est ainsi que des "essarts" ou des "bons bois" conquis sur de vigoureuses forêts, des landes broussailleuses ou des zones humides et tourbeuses, sont intégrées au territoire permanent des nouveaux villages. Pourquoi ne pas imaginer encore qu'il s'agit de la levée d'une bande de brigands "hors-la-Loi", originaires de cette même forêt et décidés à bouter les anglais hors de la paroisse ? Quelques hauts faits d'armes seraient-ils ainsi celés lorsqu'en 1387, ST SEVERIN est libérée ?

En liaison directe avec les premiers moulins à foulon, à drap ou à chanvre installés sur la Lizonne et ses canaux dès le XVème siècle, et peut-être même avant, l'hypothèse de l'implantation ici de teinturiers est enfin très plausible. La queue déroulée du paon qui déploie l'éventail de toutes les couleurs leur sert alors d'emblème. Et les "Pavancelles" seraient alors les ateliers de teinturiers...

On peut enfin rappeler qu'à quelques lieues de ST SEVERIN de PAVANCELLES, MONTPON-sur-L'ISLE : "CASTELLANIA MONTIS PAVONIS" au XIVème siècle ou MONTPAON jusqu'à la révoluaion doit aussi l'origine de son nom au Paon. On aurait retrouvé au XIXème siècle, dans les environs, les vestiges d'un temple consacré à sa déesse JUNON. La ville a mis dans ses armes un paon qui étale sa queue ocellée. A travers l'histoire de la famille VIGIER qui détient au XIVème siècle des terres dans les deux régions, on peut imaginer une mémoire commune aux deux cités.
SAINT-SEVERIN se souvient du Paon fascinant et a paré de ses plumes un beau vitrail de son hôtel de ville...

b) Le lointain passé celte de la paroisse resurgit avec les trois rivières et ruisseaux qui la ceinturent : la DRONNE, l'AUZONNE et la LIZONNE. Le final "ONA" signifie en effet "FONTAINE". Ce passé revit encore dans la "FONT du GOUR" dont la racine "GOER" signifie "RUISSEAU".

Le BREUIL, terme très courant est le souvenir gaulois des enclos de chasse entourés de taillis.

L'HOUME a son origine dans ORMEAU.

La nature du terrain explique parfois quelques dénominations des lieux-dits : LA JARRIGE : lieu vague, inculte, couvert de broussailles.

A La PIERRIERE se retrouvent des traces précises de l'exploitation de carrière de pierres(dans l'atelier de Monsieur MAURY) ;

Le PEYRAT rappelle enfin l'empierrement d'une voie romaine secondaire qui passait par là.

c) Jusqu'au Xe siècle, les patronymes n'existent pas. Ils apparaissent entre le Xe et le XVe siècle et évincent le nom de baptême (celui d'un Saint plus ou moins modifié). Ces surnoms empruntés au vocabulaire et aux préoccupations de l'époque en sont le reflet fidèle.

Lorsque les registres paroissiaux s'ouvrent, ils s'offrent au chercheur avec leur tout jeune passé. Dans beaucoup de cas, il est bien difficile de savoir si les gens ont alors pris le nom de leur village ou si le village a pris le leur.

Ainsi, en plein XVIe siècle, les MERLETS sifflent dans leur village...

Ils s'unissent aux COUTELLIERS pour le meilleur et pour le pire.

Les RAGANAUDS, papetiers des années 1580 s'implantent aux "FORTIFORTS". Les MONTET investissent le "MAINEMENT de SOL" (XVe siècle).

JEAN-JOLLY et GARRAUD signent dès 1518 une requête au Parlement de PARIS contre leur Seigneur MERLIN de SAINT-GELAIS. Leurs familles sont encore là trois générations plus tard. Etienne GARRAUD est enseveli en 1596 et Pierre JOLLY ensevelit sa fille Magdeleine le 20 janvier 1597.

d) Il est loisible de penser que la famille MARCHAIS, papetier de l'Angoumois, a délégué, à la fin du XVIe siècle, un de ses membres pour transformer en moulin à papier , le moulin de "la Forge" et créer la belle propriété du "GRAND MARCHAIS", précédemment siège de "LA BOIRE (abreuvoir) DES BERNARDIS". Il est significatif que les MARCHAIS travaillent au bord de l'eau, auprès des marais et marécages...

Les DEXMIERS sont aussi des papetiers arrivés ici à la fin du XVIe siècle. Leur vocation première est bien sûr de récolter les dîmes. Vocation ancienne puisqu'on retrouve en 1376 et 1378 un Guillaume DEYMIER qui perçoit les deniers du fouage (impôt par feu ou foyer) à AUBETERRE et dans l'Angoumois pour le Sénéchal, en vue de mener la guerre aux anglais.

Les DEXMIERS seront présents dans la paroisse jusqu'en 1830. Il est drôle de constater qu'au long de leurs trois siècles de présence à SAINT-SEVERIN, ils s'allient avec les CURE, riche famille locale terrienne. C'est un Jean CURE-DESMIER qui est au début du siècle dernier propriétaire, pour la dernière fois, avant les propriétaires actuels, de la demeure du DEXMIER HAUT, construite peu de temps auparavant.

e) HAUTECLAIRE

Le hameau d'Hauteclaire doit son nom à une importante famille de l'Angoumois connue au début du règne de FRANCOIS 1er sous le nom de COUILLAUD. Ainsi, CYBARD COUILLAUD est maire d'ANGOULEME en 1505, puis échevin jusqu'en 1539. Son fils GEOFFROY, hérite de son père la charge de Conseiller au Parlement de BORDEAUX, mais en juin 1544, il est nommé maître des requêtes sous le nom d'HAUTECLAIRE...

Entre-temps, il est passé à la cour où ces dames n'ont pas manqué de rire de son nom. On raconte qu'un jour, dans l'antichambre de la Reine, il s'annonce à ses filles qui aussitôt partent dans un bruyant et long fou rire. La Reine, venue s'informer ne peut rien tirer de sa progéniture et s'adresse directement au visiteur en lui demandant de décliner son nom. COUILLAUD, confus, murmure entre ses dents quelques mots inaudibles. La Reine le prie de parler HAUT et CLAIR... Avisée par la suite de la raison qui avait mis ses filles dans une si grande gaieté, elle prend à son tour le parti d'en rire et décide que le futur maître des requêtes se nommera d'HAUTECLAIRE qu'elle avait spontanément prononcé au moment de l'interpeller.

GEOFFROY possède à RUELLE le fief du Maine Gagnaud qu'il délaisse à son fils FRANCOIS D'HAUTECLAIRE, premier de la nouvelle lignée. Ce dernier, gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, épouse, le 18 mai 1588, Suzanne de ST GELAIS, fille de François, seigneur de SAINT-SEVERIN, alors décédé. Le couple, doté des terres de Malicotte (abusivement appelée Argentine), fait construire et dénomme bien sûr HAUTECLAIRE, le hameau où il s'installe. François prend le titre de Seigneur du lieu. Il s'agit du seul fief de la chatellenie de SAINT-SEVERIN. En s'installant , HAUTECLAIRE peut espérer un jour récupérer la chatellenie en son entier, la succession de son beau-père, François de SAINT-GELAIS, n'est pas encore réglée...

Le 17 septembre 1596, le Seigneur François d'HAUTECLAIRE fait ensevelir en l'église paroissiale de SAINT-SEVERIN, son fils Godefroy.
Un autre fils, René, survivra et relèvera le titre de Seigneur d'HAUTECLAIRE, mais vivra à FISSAC (RUELLE). Les deux métairies de Malicotte et Hauteclaire ont eu pour dernier propriétaire de la branche d'HAUTECLAIRE, René, prêtre, prieur de COUTURES, abbé du Cadusseau, qui les tenaient lui-même du partage fait de la succession de Louis de HAUTECLAIRE, chevalier, Seigneur du Maine Gagnaud avec-Philippe d'HAUTECLAIRE, chevalier Seigneur de La Madeleine demeurant au Cadusseau (MONTIGNAC-LE-COQ), et,

- François d'HAUTECLAIRE, chevalier Seigneur du Cadusseau.

Ces terres ont été ensuite vendues en 1727 à Barthélémi RASTEAU, marchand, demeurant au lieu de La Barde. allié plus tard à la famille PLANTIVERT. Jusqu'à la Révolution, elles ont été exemptées de droits seigneuriaux et ne devaient que l'hommage annuel d'une paire de gants blancs au Seigneur de SAINT-SEVERIN...